

Le projet de chaufferie vu par les acteurs de la filière bois



La Municipalité a organisé une deuxième réunion publique à propos de la création d'un réseau de chaleur biomasse qui alimenterait quelque 2 100 équivalents logement. Une centaine de riverains ont eu l'opportunité d'interpeller des acteurs de la filière bois.

En première partie, Yohann Venet, conseiller municipal délégué au développement durable, a souhaité réaffirmer les enjeux de cet équipement qui sera implanté au cœur du quartier de Beauregard, sur un terrain de 6 000 m² situé derrière les locaux de la caserne de gendarmerie.

« Nous avons la nécessité aujourd'hui de diminuer et de maîtriser les coûts de l'énergie domestique et les émissions de gaz à effet de serre. Pour cette raison, nous avons la volonté de créer un réseau de chaleur vertueux alimenté avec du bois issu de forêts gérées durablement ».

Ces propos introductifs ont été relayés par Pierre Clairet, maire délégué de Moingt : « la dimension économique et sociale de ce projet est importante

car la chaufferie au bois permettra de mieux contrôler l'évolution forte des coûts d'énergie. »

« Nos chaudières individuelles sont beaucoup plus polluantes ! »

La Municipalité laissa ensuite la parole aux différents intervenants, avant d'ouvrir le micro à la salle. Plusieurs habitants du quartier de Beauregard exprimèrent alors leur sentiment, à propos de l'intégration architecturale de l'équipement dans le paysage urbain, mais aussi sur le passage des camions d'approvisionnement et la question de nuisances olfactives et sonores.

Des propos complétés par ceux de Yohann Venet : « Si l'on prend l'exemple de la chaufferie de Montrond-les-Bains, on s'aperçoit que son activité ne génère que très peu de bruit, de jour comme de nuit. Au sujet des particules fines, une

chaufferie collective permet justement de solutionner le problème des émissions des chaudières individuelles. »

« Nous serons extrêmement vigilants au bruit et à la garantie de la qualité de l'air ! »

(Liliane Faure et Yohann Venet)

À l'issue de cette deuxième réunion publique, Liliane Faure a invité les participants à une visite collective de la chaufferie au bois de Montrond-les-Bains qui eut effectivement lieu le 17 décembre en toute fin de journée, de nuit !

Des seuils de poussières 10 fois inférieurs aux normes !

La Municipalité se montrera très vigilante dans ce domaine. « Nous assurons un suivi très pointilleux et souhaitons associer des habitants du quartier à ce travail de contrôle régulier » a annoncé Liliane Faure.

La chaufferie sera donc équipée d'une palette coûteuse de matériels « anti-poussières ». La Ville imposera aussi à l'entreprise gestionnaire de l'équipement des seuils d'émissions de poussières dix fois inférieurs à la norme française (10 mg/Nm³ à 11 % d'O₂ contre 100 mg) et des seuils pour les particules fines tout à fait dans les normes (167 mg contre 500 mg pour le NO_x, 200 mg pour le SO₂, 250 mg pour le CO, 50 mg pour le COV). Ces chiffres ont rassuré Raphaël Jacquin, directeur de l'espace Info Énergie Rhône-Alpes de la Loire (Héliose), présent dans la salle car il réside dans le quartier de Beauregard : « J'ai reçu des techniciens de l'association un retour très positif, car le projet vise des niveaux de performance en matière de fumées qu'ils ont rarement vus jusqu'à présent. »

Plus de 2 000 chaufferies au bois en France

Il existe actuellement plus de 2 000 chaufferies collectives au bois. Elles consomment environ 400 000 tonnes de bois (plaquettes et sciures) et produisent 400 000 mégawattheures (il est prévu 21 340 MWh pour l'équipement de Montbrison) d'énergie thermique (chauffage et eau chaude sanitaire).

Source : RhôneAlpénergie environnement

L'objectif en Rhône-Alpes à l'horizon 2020 : 35 MW de plus chaque année pour une consommation de 150 000 tonnes de bois par an (consommation actuelle : 9 000 tonnes par an selon une étude du SIEL).



